

Gangs

Projet ANTIGANG

Un engagement du gouvernement du Manitoba

Pour lutter contre les gangs, le Manitoba a pris des mesures rigoureuses et décisives de son propre chef et en partenariat avec d'autres groupes communautaires.

Des gangs peuvent se former dans tous les types de quartiers. Aucun groupe ethnique et culturel n'est épargné. Cependant, les enfants de familles confrontées à des problèmes comme la pauvreté, le chômage et des mauvaises conditions de logement sont souvent davantage attirés par les gangs et entraînés dans des activités criminelles. En plus de chercher des solutions à long terme pour améliorer nos collectivités, ce feuillet de renseignements propose des mesures que les parents, les tuteurs, les familles et les collectivités peuvent prendre immédiatement pour empêcher les enfants de faire partie d'un gang.

Le gouvernement provincial propose une réponse globale et coordonnée qui met l'accent sur la lutte contre les gangs et la création de solutions de rechange positives pour les jeunes du Manitoba. Ces initiatives sont mises en valeur par des programmes de prévention du crime, des possibilités de formation et des projets de développement économique qui contribuent à répondre aux problèmes de nature sociale et économique.

Des jeunes qui aident des jeunes

Des jeunes manitobains s'élèvent contre l'implication dans un gang

Cent jeunes hébergés au Manitoba Youth Centre ont été invités à dire comment les choses se seraient passées s'ils avaient eu d'autres choix ou plus de soutien.

D'après eux, ce qui suit les aurait aidés à ne pas se joindre à un gang :

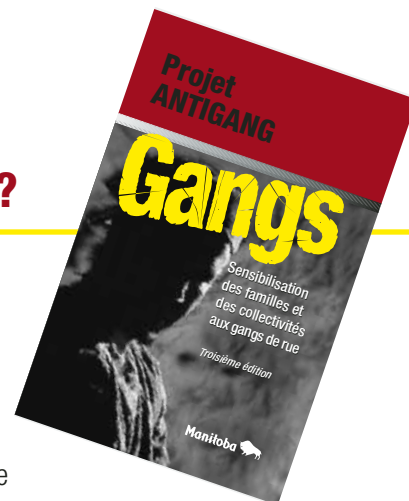
- si leurs parents s'étaient inscrits à des cours pour améliorer leurs compétences parentales;
- s'ils avaient pu suivre des programmes scolaires différents;
- s'ils avaient pu suivre des programmes de formation professionnelle;
- s'ils avaient eu des occasions de participer à des sports organisés ou à des activités libres (p. ex., soccer, natation, etc.);
- s'ils avaient eu des modèles positifs;
- si on les avait encouragés à suivre un programme de soutien aux alcooliques et aux toxicomanes;
- s'ils avaient eu un transport pour se rendre à l'école, au travail, à des activités de loisirs, etc.

Voulez-vous en apprendre davantage?

Pour obtenir un exemplaire de *Projet antigang : Sensibilisation des familles et des collectivités aux gangs de rue*, veuillez communiquer avec :

Justice Manitoba
Direction de la justice communautaire
1-800-691-4264
Courriel : crimeprevention@gov.mb.ca

Pour consulter le guide sur le Projet antigang en ligne, veuillez aller au site : www.gov.mb.ca/justice/safe/gangproof/index.html



Aider les familles à protéger leurs enfants contre les gangs

Ce feuillet de renseignements fait partie du Projet antigang et s'adresse à toute personne qui s'occupe d'un ou de plusieurs enfants.

Les enfants d'aujourd'hui peuvent vivre avec leurs parents, leurs grands-parents, leurs oncles, leurs tantes, leurs tuteurs ou d'autres personnes qui s'en occupent. Tout au long de ce feuillet de renseignements, le terme « parent » sera utilisé pour représenter toutes les personnes qui ont des enfants à charge.

This information is also available in English..

Signes avant-coureurs et conseils de prévention à l'intention des parents et des familles

Implication dans un gang – Votre famille est-elle touchée?

La participation des garçons et des filles aux activités des gangs de rue et à d'autres activités criminelles constitue un problème grave, qui peut avoir des effets dévastateurs sur les familles, les écoles et les collectivités. Les enfants qui se joignent à un gang s'exposent à d'autres dangers comme la drogue, la violence et des problèmes avec la justice.

Pour vous aider à déterminer si votre enfant est impliqué dans un gang, voici quelques signes à surveiller :

Signes avant-coureurs d'appartenance à un gang

- changements dans l'apparence (p. ex., ne porte que des vêtements d'une seule ou de deux couleurs)
- marques de stylo étranges, blessures, meurtrissures ou brûlures inexplicables sur les bras, les mains et le corps
- se fait faire un tatouage
- commence à faire des signes de la main
- l'argent devient une priorité – l'enfant demande de l'argent plus souvent, il en vole ou en a plus que de coutume
- a reçu des cadeaux de source inexplicable (p. ex., téléphone cellulaire)
- possède une arme (p. ex., couteau, coup-de-poing américain, etc.)
- ses amis, ses intérêts et ses activités ont changé (p. ex., rentre tard le soir ou le lendemain matin, ne présente pas ses nouveaux amis)
- saute des journées de classe
- devient plus discret
- dessine des symboles et des noms inconnus sous forme de graffitis sur ses livres, ses cartables ou les murs de sa chambre
- montre des signes de consommation d'alcool ou de drogue
- a une attitude favorable aux gangs (p. ex., commence à aimer les films de gangsters, les vidéos violentes et la musique associée aux gangs)

Nota - Certains changements, comme le fait de devenir extrêmement discret, peuvent faire partie du développement normal de l'enfant. Par contre, d'autres signaux, comme posséder une arme, ne constituent pas un comportement normal et il y a de quoi s'inquiéter.

Évitez que votre enfant ne se joigne à un gang

Quel est le pouvoir d'attraction des gangs?

Les enfants entrent dans un gang pour toutes sortes de raisons. Souvent, ils se joignent à un gang pour combler un besoin d'appartenance qu'ils n'arrivent pas à assouvir à la maison ou à l'école. Certains ne se sentent pas en sécurité dans le quartier et croient qu'un gang va les protéger. Pour d'autres jeunes, c'est l'appât du gain qui les attire dans un gang.

Sensibilisez vos enfants tôt

Si vous avez de jeunes enfants, commencez à préparer votre famille pour la mettre à l'abri des gangs, par exemple en parlant des gangs et de la façon dont ils nuisent aux enfants, aux familles et aux collectivités.

Vous pouvez faire la différence!

La plupart des parents connaissent les dangers de l'appartenance à un gang, mais ne savent pas comment aborder le sujet avec leurs enfants. Ils pensent que leur discours n'aura aucun effet sur leur comportement. Sauf qu'en réalité, même s'ils ne semblent pas écouter, les enfants entendent ce que les parents disent et les parents peuvent influencer le comportement de leurs enfants et les choix qu'ils font.

Si vous croyez que votre enfant est impliqué dans des activités de gang, vous devez être plus aux aguets que jamais. Allez fouiner s'il le faut pour obtenir de l'information. Votre enfant pourrait être en danger.

PRÉVENTION

Voici quelques suggestions pour aider les parents à tenir les enfants éloignés des gangs :

CONSEILS!

1. Allez chercher de l'aide pour votre enfant ou votre adolescent

Si votre enfant a fait le mauvais choix et éprouve des problèmes, n'hésitez pas à demander de l'aide. Communiquez avec l'organisme communautaire, le centre d'amitié, l'école ou le bureau du gouvernement le plus près de chez vous pour savoir si des programmes de soutien aux parents et aux familles sont offerts.

Parlez de la situation de votre enfant à une personne en qui vous avez confiance. Il peut s'agir d'un ami, d'un conseiller spirituel, d'un Aîné ou d'un enseignant. Demandez à cette personne de parler à votre enfant. En établissant des liens positifs avec une personne en qui il a confiance, votre enfant peut acquérir une meilleure estime de soi et être plus apte à faire les bons choix.

2. Allez chercher un soutien parental

Les parents aussi peuvent aller chercher de l'aide. Dans bien des collectivités, des organismes proposent des cours sur le rôle parental (p. ex., organismes communautaires, coalitions axées sur les parents et les enfants, centres d'amitié, centres de ressources pour les familles). Les programmes axés sur la culture peuvent aussi s'avérer très utiles aux parents et aux familles. Renseignez-vous auprès de votre école ou centre communautaire pour savoir si des cours sur le rôle parental sont offerts aux parents du coin.

3. Rapprochez-vous de votre enfant

Consacrez du temps à votre enfant (p. ex., jouer avec lui, lui raconter des histoires, feuilleter des livres, faire une balade). Apprenez à connaître les amis de votre enfant et leurs familles.

Vous devez savoir où se trouvent vos enfants en tout temps. Assurez-vous qu'ils ne se retrouvent pas seuls dans les rues ou dans la localité. S'ils commencent à se tenir avec de mauvais compagnons, aidez-les à se faire de nouveaux amis.

Montrez à vos enfants que vous les aimez. Dites-leur des choses constructives et écoutez ce qu'ils ont à dire. Les enfants qui ont des liens étroits avec un parent ou un membre de la famille sont moins portés à aller chercher du soutien et à combler leur besoin d'appartenance auprès d'un gang.

4. Consacrez du temps à l'école de votre enfant

Les enfants passent habituellement plus de temps à l'école qu'à la maison. Gardez un lien avec l'école. Apprenez à connaître l'enseignant(e) de votre enfant et d'autres membres du personnel de l'école. Accompagnez votre enfant à l'école ou à la maison ou assurez-vous qu'il s'y rend avec un ami. Aidez-le à faire ses devoirs. Si votre enfant a de la difficulté à l'école, parlez à votre enfant, aux enseignants et au conseiller d'orientation. Si le problème persiste, parlez au directeur.

5. Encouragez la pratique d'activités enrichissantes

Faites participer votre enfant à des activités après l'école ou pendant les fins de semaine. Bien des centres communautaires, des centres d'amitié, des Clubs garçons et filles et d'autres ressources partout au Manitoba proposent des programmes de loisirs gratuits. Communiquez avec votre centre de consultation, votre école ou votre bureau de conseil de bande pour savoir quels sont les programmes de loisirs offerts dans votre secteur.

Le programme Lighthouse est aussi offert dans toutes les régions du Manitoba. Ce programme destiné aux jeunes propose des activités de loisirs gratuites afin de diminuer le risque qu'ils se joignent à un gang ou s'adonnent à des activités criminelles. Pour obtenir la liste des endroits où le programme Lighthouse est offert, veuillez appeler aux numéros suivants :

Winnipeg : 945-1549 ou 945-6769

Sans frais au Manitoba : 1-866-626-4862, poste 1549 ou 6769

Site Web : www.gov.mb.ca/justice/lighthouses/index.html

6. Parlez des gangs à votre enfant

Expliquez à votre enfant que les gangs sont dangereux. Faites-lui savoir que les gangs peuvent s'en prendre non seulement à lui, mais aussi aux autres membres de la famille. Conseillez à votre enfant de ne pas se tenir avec des membres de gang, de ne pas aller à des fêtes organisées par des gangs et de ne pas faire de signaux avec ses mains ou porter des vêtements associés à un gang.

7. Soyez un modèle positif et trouvez un mentor

Prêchez par l'exemple. Les modèles positifs peuvent avoir une influence majeure sur la façon de penser et de se comporter des enfants. Y a-t-il quelqu'un dans votre quartier en qui votre enfant fait confiance et qui pourrait devenir son mentor? Les modèles positifs et les mentors peuvent être les parents, les enseignants, des conseillers ou d'autres adultes dignes de confiance qui se soucient de votre enfant.

Les programmes culturels apportent un grand soutien à certains enfants. Essayez de savoir s'il existe des programmes culturels dans votre secteur auprès du centre d'amitié local, de l'organisme Grands frères/Grandes sœurs, des écoles et d'autres groupes locaux.

8. Abordez le sujet de la drogue avec votre enfant

Parlez à votre enfant des dangers associés à la drogue. Faites-lui comprendre que les membres de gang se servent de la drogue comme moyen d'attirer les enfants dans leur gang. S'il subit des pressions pour qu'il prenne de la drogue, montrez-lui à dire non. Les enfants dont les parents abordent avec eux le sujet de la drogue sont moins portés à en consommer.

Le gouvernement a rédigé un guide intitulé *Parler du crystal meth et d'autres drogues avec vos enfants*.

Vous pouvez consulter ce guide au

www.gov.mb.ca/crystalmeth/index.html, ou encore appeler au 1-866-626-4862 pour en obtenir un exemplaire.

Si vous savez que votre enfant prend de la drogue, demandez de l'aide. Parlez à votre enfant et faites-lui

part de vos inquiétudes. Pour connaître les programmes d'aide

aux toxicomanes, visitez le site d'Enfants en santé Manitoba au www.gov.mb.ca/health/mh/links.html#addictions, ou appelez

aux numéros suivants :

Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances :

1-866-638-2568 (Winnipeg)

1-866-767-3838 (Brandon)

1-866-291-7774 (Thompson)

946-9400 (Winnipeg)

Armée du salut :

Behavioural Health Foundation :

269-3430 (Saint-Norbert)

Native Addictions :

536-8395 (Winnipeg)

